Tarifs d'affiliations de Judo Québec & Judo Canada 2025-2026

Division d'âge *		Nés en	Tarif d'affiliation pour 2025-2026	
	U5: Moins de 5 ans	2022 ou après	37\$	
Mini-poussin	U8: Moins de 8 ans	2019, 2020 ou 2021	44 \$	
Poussin	U10 : Moins de 10 ans (8 et 9 ans)	2017 ou 2018	48\$	
Benjamin	U12 : Moins de 12 ans (10 et 11 ans)	2015 ou 2016	78\$	
Minime	U14 : Moins de 14 ans (12 et 13 ans)	2013 ou 2014	78\$	
Juvénile	U16 : Moins de 16 ans (14 et 15 ans)	2011 ou 2012	104 \$	
Cadet	U18 : Moins de 18 ans (16 et 17 ans)	2009 ou 2010	104 \$	
Junior	U21 : Moins de 21 ans (18, 19 et 20 ans)	2006, 2007 ou 2008	104 \$	
Senior	21 à 64 ans	2004 à 1962	104 \$	
	65 ans et plus	1961 ou avant	18 \$	
Ceintures noires				
Cadet	U18 : Moins de 18 ans (16 et 17 ans)	2009 ou 2010	114 \$	
Junior	U21 : Moins de 21 ans (18, 19 et 20 ans)	2006, 2007 ou 2008	114 \$	
Senior	21 à 64 ans	2004 à 1962	114 \$	
	65 ans et plus	1961 ou avant	18 \$	

^{*}Notez que la division d'âge du membre est établie selon l'année civile se terminant au 31 décembre 2026 et non à la date d'anniversaire du membre.

Affiliations particulières			
Nom	Description	Durée de l'affiliation	Tarifs d'affiliation
Club	Frais d'enregistrement de dojo. Inclus l'assurance responsabilité civile. *Rabais de 100\$ si un représentant du club est présent lors de l'AGA de l'année précédente.	Du 1 ^{er} septembre au 31 août	395 \$ *
Introduction*	Participants de programmes destinés à des communautés spécifiques	15 semaines de cours seulement*	20 \$
Programmes* associés reconnus	Participants aux programmes d'autodéfense	Du 1 ^{er} septembre au 31 août	20 \$
Parascolaire**	Seulement niveau garderie, primaire et secondaire. Exceptionnellement pour les étudiants en technique policière au Cegep. Les cours de judo ont lieu entre ou immédiatement après les cours d'école, jusqu'à la ceinture orange	Année scolaire	14\$
Scolaire**	Seulement niveau garderie, primaire et secondaire. Exceptionnellement pour les étudiants en technique policière au Cegep. Les cours de judo ont lieu pendant les cours d'école, jusqu'à la ceinture orange.	Année scolaire	11 \$

^{*} Lettre officielle obligatoire qui détaille le programme d'initiation avec la communauté spécifique ou d'autodéfense. L'entraineur doit être certifié dans le programme d'auto-défense de Judo Canada pour bénéficier du tarif de programme reconnu.

Date limite d'affiliations : 15 octobre (session automne), 15 février (session hiver).

^{**} Lettre d'attestation exigée par le milieu scolaire et/ou le programme.